



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 002
Séance du 06 février 2026

Autorisation de passation d'un marché public pour la construction du bâtiment Tech 3 E à Béthune

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 2

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La demande d'autorisation de passation d'un marché public pour la construction du bâtiment Tech 3 E à Béthune, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction du Patrimoine et de la Logistique
Service Patrimoine

Construction de la plateforme Tech3E à la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune

L'Université a lancé, en juillet 2025, une procédure adaptée relative aux travaux de construction de la plateforme Tech3E à la FSA de Béthune.

Cette procédure comporte 7 lots séparés, à savoir :

- Lot 1 : Gros œuvre - Clos couvert
- Lot 2 : VRD - Espaces verts
- Lot 3 : Aménagements intérieurs - Finitions
- Lot 4 : CVC - Plomberie
- Lot 5 : Electricité - CFO - CFA - SSI
- Lot 6 : Ascenseur
- Lot 7 : Equipements spécifiques laboratoires

Le Conseil d'Administration est compétent pour approuver par délibération les contrats de la commande publique lorsqu'ils sont supérieurs à 1 million d'euros. Le montant total du marché relatif aux travaux de construction de la plateforme Tech3E étant supérieur à 1 million d'euros, la délibération du Conseil d'Administration est requise pour autoriser la passation par l'Université d'Artois du marché, décomposé en 7 lots, à savoir :

- Lot 1 (Gros œuvre - Clos couvert) : société SEPTENTRIONNALE DE CONSTRUCTION pour un montant de 2 683 440,06 € HT.
- Lot 2 (VRD - Espaces verts) : société SATN pour un montant de 485 579,20 € HT.
- Lot 3 (Aménagements intérieurs - Finitions) : société MERRIS pour un montant de 517 466,41 € HT.
- Lot 4 (CVC - Plomberie) : société CONSULT ENERGIE BAT pour un montant de 1 080 031,00 € HT.
- Lot 5 (Electricité - CFO - CFA - SSI) : société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD pour un montant de 640 000,00 € HT.
- Lot 6 (Ascenseur) : société ORONA pour un montant de 19 500,00 € HT.
- Lot 7 (Equipements spécifiques laboratoires) : société DELAGRAVE pour un montant de 22 804,61 € HT.

Ce qui donne un total de 5 448 821,28 € HT pour l'ensemble des lots.